

Atlas des mammifères

51 espèces de mammifères terrestres sur le territoire, sans compter l'espèce humaine.



C'est en effet la première orientation inscrite dans la charte du Parc que de préserver, sauvegarder et améliorer la biodiversité du Golfe du Morbihan. L'année internationale de la biodiversité a souligné l'importance de mieux connaître la biodiversité, pour mieux la respecter, la protéger et prendre part à sa sauvegarde. Fruit de plus de deux ans de prospection, cet atlas est un inventaire précis des 51 espèces de mammifères terrestres fréquentant le territoire. Il caractérise leur répartition.



Renard roux.

Cet atlas a fait l'objet d'une démarche participative pour collecter les informations. Il a impliqué de nombreux partenaires et permis de constituer un réseau de compétences. Ce travail scientifique est aussi le fruit d'une collaboration entre de nombreux acteurs : Fédération des Chasseurs du Morbihan, service routier de la DDE, ONCFS, FEMODEC, Parc Naturel Régional de Brière, Groupe Mammalogique Breton, Bretagne-Vivante, les étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature de Kerplouz à Auray, ainsi que quelques observateurs passionnés qui nous ont transmis leurs données. Cet atlas présente en particulier la liste des espèces en diminution d'effectifs. Il a pour ambi-

tion d'être un outil d'aide à la décision qui permettra dès à présent d'œuvrer à la préservation des espèces afin d'impulser et de mettre en place les mesures de sensibilisation et de protection nécessaires à leur sauvegarde. Cet approfondissement des connaissances permettra de mieux appréhender les espèces et de mettre en place des suivis spécifiques (Loutre d'Europe et Campagnol amphibie notamment) pour mieux protéger ce patrimoine précieux. Chevreuil, fouine, hermine et autres campagnols n'auront bientôt plus de secrets pour vous...

boration entre de nombreux acteurs : Fédération des Chasseurs du Morbihan, service routier de la DDE, ONCFS, FEMODEC, Parc Naturel Régional de Brière, Groupe Mammalogique Breton, Bretagne-Vivante, les étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature de Kerplouz à Auray, ainsi que quelques observateurs passionnés qui nous ont transmis leurs données. Cet atlas présente en particulier la liste des espèces en diminution d'effectifs. Il a pour ambi-



Lapin de garenne.

Cet approfondissement des connaissances permettra de mieux appréhender les espèces et de mettre en place des suivis spécifiques (Loutre d'Europe et Campagnol amphibie notamment) pour mieux protéger ce patrimoine précieux. Chevreuil, fouine, hermine et autres campagnols n'auront bientôt plus de secrets pour vous...

Chevreuil, fouine, hermine et autres campagnols n'auront bientôt plus de secrets pour vous...

Les atlas communaux de la biodiversité :

Sollicité par la commune de l'Île d'Arz et l'association APL Arz, le projet de PNR réalise le premier atlas communal de la biodiversité. Cet atlas liste l'ensemble des milieux et surtout l'ensemble des espèces végétales et animales, actuellement recensées sur la commune. Ce document ressource a pour but d'améliorer et de diffuser la connaissance et permet de guider les élus dans leurs orientations de projets. Initiée par d'autres Parcs Naturels Régionaux, cette démarche est actuellement portée par les Directions Régionales de l'Environnement (DREAL). Sur notre territoire, d'autres communes dont Arradon et Locmariaquer, devraient bientôt entamer des inventaires complémentaires durant l'année 2011.

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan



projet de Parc Naturel Régional

Golfe du Morbihan

8, boulevard des Îles
56000 Vannes

Tél. 02 97 62 03 03
Fax 02 97 62 03 04

Site internet : www.golfe-morbihan.fr
E-mail : siagm@golfe-morbihan.fr

Dossier

La biodiversité : un défi local et planétaire

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan



projet de Parc Naturel Régional
Golfe du Morbihan

La biodiversité de notre territoire

Une richesse insoupçonnée.

Notre territoire se caractérise par une biodiversité extrêmement riche : la baie maritime presque fermée du Golfe, l'interpénétration de la terre et de la mer, des usages séculaires des espaces ont généré une diversité et une mosaïque de milieux et de paysages.

L'identification de ces milieux, a permis de mettre en évidence 8 grands ensembles de milieux :

- Le milieu marin, de pleine eau, constitué de la frange atlantique et d'une partie de l'intérieur du Golfe, toujours en eau.
- La zone basse de balancement des marées : estrans côté Atlantique (700 hectares) et côté



Balbuzard pêcheur.

Golfe (6 500 ha), nombreux îlots et zone haute constituée de vasières (6 500 ha).

- La frange littorale atlantique avec ses plages (200 ha), dunes (100 ha) et microfalaises (30 ha).
- L'ensemble des marais littoraux, constitués de lagunes naturelles, d'anciennes salines, et de marais endigués (1 800 ha).
- L'ensemble des milieux aquatiques doux regroupant les cours d'eaux (673 km), leurs vallées et l'ensemble des zones humides (plus de 3 000 ha qui leur sont associées).
- Le milieu bocager constitué de l'ensemble du maillage de haies (environ 4 150 km de linéaire), parcelles agricoles (46 000 ha) et



Statice à deux nervures.

- autres petits milieux (mares, étangs... 420 ha).
- L'ensemble des boisements, qu'ils soient spontanés ou plantés, de feuillus ou de résineux (11 600 ha), associés aux divers fourrés (2 000 ha) et aux diverses landes (2 500 ha).
- Les milieux anthropiques qui accueillent également de nombreuses espèces participant à la diversité globale (12 000 ha).

Parmi les nombreuses espèces animales et végétales, certaines sont emblématiques et expriment particulièrement la valeur de ces milieux, ainsi, pour :

- les îles et les îlots : la Gorgone, la Sterne pierregarin, le Cormoran huppé, l'Asphodèle d'arrondeau.
- les vasières et les prés salés : la Bernache cravant, l'Hippocampe, le Bécasseau variable, les Zostères, le Tadorne de Belon.
- les marais littoraux : le Gorge bleue à miroir blanc, la Spatule blanche, l'Avocette élégante, l'Echasse blanche.
- les cours d'eaux : le Martin pêcheur, la Loutre d'Europe, l'Agriçon de



Rainette verte.

- Mercure sans oublier le peuplement piscicole (Truite fario, Loche de rivière, Anguille...).
- les mares et les zones humides : le Crapaud calamite, le Pélodyte ponctué, le Triton marbré, la Sarcelle d'hiver, le Busard des roseaux, le Balbuzard pêcheur.
- le boisement : le Pic noir, l'Escargot de Quimper, l'Avoine de Thore.
- le bocage : la Lucane Cerf-volant, le Grand Capricorne, la Bondrée apivore, le Petit Rhinolophe.
- les landes : l'Engoulevent d'Europe, la Fauvette pitchou, le Busard cendré, le Busard Saint-Martin, la Bruyère vagabonde.
- les milieux anthropisés : la Chouette chevêche, la majorité des espèces de Chiroptères...

Prestigieuse ou banale, la très riche biodiversité de notre territoire, résumée ici, contribue à celle de la planète au même titre que la forêt amazonienne ou les récifs coralliens. Elle mérite toute notre attention pour la préserver et mieux la transmettre aux générations à venir.



Fauvette pitchou.



Dominique Piriou.

L'année 2010 a été recon- nue année internationale de la biodiversité. La biodiversité ou diversité biologique est la variété de tous les êtres vivants, espèces végétales et animales. L'homme en fait donc partie, il est même au cœur de la bio- diversité.

Si la majorité des espèces nous est encore inconnue, nous savons aujourd'hui que de nombreuses espèces sont en voie d'extinction. Leur disparition est principalement liée aux activités humaines.

Lorsque l'une des espèces d'un écosystème s'éteint, la capacité de l'écosystème à absorber la pollution, à maintenir la fertilité des sols... se modifie également.

Les besoins de l'homme sont pourtant imbriqués avec la biodiversité (la santé, la sécurité alimentaire, le bien être...). Avec sa disparition, c'est l'avenir de l'homme qui est en jeu. Nous devons donc relever ce grand défi d'en- rayer la disparition de la biodiversité.

Les 193 pays signataires de la Convention sur la diversité biologique en 2002 viennent de renforcer leur engagement pour enrayer le déclin de la biodiversité en octobre dernier à la Conférence de Nagoya. En France, une Straté- gie nationale de la biodiversité a été lancée en 2004.

Sur chaque territoire, la plupart des activités humaines sont compatibles avec le maintien d'une biodiversité importante si certaines règles de gestion et d'aménagement sont respectées. C'est le fondement du futur Parc Natu- rel Régional du Golfe du Morbihan.

Dominique Piriou,

Vice Présidente du Projet de Parc
En charge des patrimoines.

"Un jour viendra, et sans doute plus tôt que nous le pensons, où le degré de civilisation d'une société se jugera, non pas à la maîtrise qu'elle aura acquise sur la nature, mais au degré de sauvegar- de qu'elle aura su laisser subsister."

Robert Hainard



Syndicat Intercommunal du Golfe du Morbihan
8, boulevard des Îles - 56000 Vannes
Site internet : www.golfe-morbihan.fr
E-mail : siagm@golfe-morbihan.fr

Directeur de publication : Joël LABBE - Comité de rédaction : Monique CASSE, Karine GROSJEAN, David LEDAN, Nolwenn MALENGREAU, Annabelle MÉZAC, Alain MORIOU - Photographies : David LEDAN, Pierre MOLLO - Concep- tion et réalisation : TOOMAK - Tirage : 93 000 exemplaires - Parution : semestrielle - Dépôt légal : 2^e semestre 2010 - Distribution : La Poste - ISSN 1760-107X.

La biodiversité, c'est l'affaire de tous !

2010 est l'année de la biodiversité et pourtant, le constat est unanime, la perte de la biodiversité ne ralentit pas, bien au contraire. Au niveau local, le futur Parc s'engage.

La biodiversité, c'est la très grande variabilité des formes de vie sur la terre. Cette diversité se décline à trois niveaux : les milieux, les espèces et la génétique au sein de ces espèces.

Trop souvent résumée à une simple collection d'es- pèces rares ou emblématiques, la biodiversité est un entrelac de réseaux de compétition et de coopération entre tous les être vivants qui constituent notre éco- système planétaire. C'est notre patrimoine commun.

Les 5 grandes causes de la perte de la biodiversité à l'échelle de la planète sont valables aussi pour notre territoire.

- **Fragmentation des milieux** : Au niveau mondial, l'exploitation forestière et l'agriculture intensive sont à l'origine de la perte massive d'habitats. En France, l'étalement urbain, l'artificialisation des sols sont les principales causes de la disparition de l'espace naturel. Le mitage du paysage entraîne la destruction des cor- ridors écologiques, empêchant les espèces de se

mer où ils polluent les milieux autochtones (ex. : les algues sur notre littoral). Si les matières organiques et les matières phosphorées issues des rejets urbains et industriels diminuent nettement, les pollutions liées aux nitrates tendent à se stabiliser, voire à augmenter dans certains endroits. Dans le périmètre du PNR, plu- sieurs communes réalisent de gros efforts pour limiter l'utilisation de pesticides sur les parcelles à risque. Cer- taines vont encore plus loin et n'utilisent plus aucun pesticide sur l'ensemble de leur commune.

- **Espèces exotiques envahissantes** : une espèce étrangère introduite peut fortement modifier son nou- veau milieu d'implantation. Les espèces envahissantes sont une menace majeure pour la biodiversité. Une plante ou un animal peut-être considéré comme inva- sif, lorsqu'il remplit trois conditions : être introduit par l'homme dans un nouveau domaine géographique, se comporter comme un agent perturbateur du fonction- nement de son nouveau milieu d'accueil et nuire à la diversité biologique locale. Dans le périmètre du futur



Ile d'Ilur.

la reproduction des animaux, perturbe les chaînes ali- mentaires, et favorise la propagation de certaines maladies. Le changement climatique affecte le cycle de l'eau et les écosystèmes aquatiques. Le projet de PNR a établi un partenariat avec le SHOM (Service Hydro- graphique et Océanographique de la Marine) pour éla-



connecter les unes aux autres et entraînant leur dis- parition progressive. À l'échelle nationale et surtout au niveau du périmètre du Projet de PNR, la mise en place de la trame verte et bleue assure et rétablit ces conti- nuités naturelles qui permettent des ponts entre les populations. Les documents d'urbanisme, SCOT et PLU devront prendre en compte ce schéma de continuités naturelles.

- **Surexploitation de la ressource** : les ressources halieutiques subissent aujourd'hui une pression inédite. La surpêche entraîne une diminution jamais atteinte des stocks de poissons, de mollusques et de crusta- cés à l'échelle mondiale. A son niveau, le projet de PNR a engagé une démarche de sensibilisation sur la pêche à pied de loisirs. Des réglottes d'information sur les tailles et les quantités de coquillages et de crustacés autorisés au ramassage ont été distribuées gratuite- ment sur les sites les plus fréquentés. Un autre travail concernant les zones de pêche devrait permettre d'améliorer la connaissance des espaces autorisés ou non à cette pratique récréative.

- **Pollution** : l'épandage d'engrais chimiques et de produits de traitements phytosanitaires a grande échelle nuit à la biodiversité. Les nutriments que les plantes n'absorbent pas partent dans les cours d'eau et dans la

PNR, de nombreuses espèces sont considérées comme invasives : Vison d'Amérique, Ibis sacré d'Egypte, Renouée du Japon ou Myriophylle du Brésil et bien d'autres ; autant d'espèces pour lesquelles il faut organi- ser la limitation ou l'éradication. Le projet de PNR s'investit activement dans cette lutte. De nombreux inventaires ont été réalisés, des conseils ont été apportés aux communes et des actions concrètes ont été mises en place notamment sur l'île d'Ilur où le Bac- charis et la Jussie sont en cours d'éradication.

- **Changement climatique** : le réchauffement général du climat influe grandement sur les espèces. Il modifie les dates de floraison des plantes, la migration et



Prairie humide.

borer des scénarios d'élévation du niveau de la mer pour le Golfe du Morbihan. Ces travaux permettent d'identifier les zones à risques sur la frange littorale. Le Projet de Parc est engagé depuis 3 ans dans IMCO- RE : projet européen de coopération entre 17 partne- raires sur l'adaptation aux changements climatiques pour la gestion du littoral.

Aussi, le temps des zones réservées à la protection de quelques espèces ou milieux d'exception est révolu : c'est partout et sans relâche qu'il faut enrayer la dis- parition de la biodiversité, en préservant aussi la natu- re ordinaire, même dans les milieux les plus banaux et perturbés par l'activité humaine. Cette attention de tous les jours n'est pas qu'une affai- re de spécialistes. Chacun peut y contribuer dans son environnement quotidien. Malgré ce lourd bilan, les raisons d'espérer et d'agir sont réelles.

La Loutre d'Europe reconquiert chaque année de nou- veaux cours d'eau, les cerfs et les chevreuils, grâce aux plans de chasse, n'ont jamais été aussi nombreux et la protection des grandes zones humides littorales profi- tent aux oiseaux migrateurs. Aujourd'hui environ 12% des surfaces de globe sont protégées, soit une hausse de 40% entre 1990 et 2008. Mais il reste encore beau- coup à faire pour mieux sauvegarder et transmettre cette biodiversité, patrimoine commun.

Entrevues

Avec Pierre Mollo, Guillaume Gélinaud et Benjamin Bottner.

Pierre Mollo, Spécialiste du plancton, Agrocampus Ouest, site de Beg-Meil.



Quelle est votre mission et votre rôle par rapport à la biodiversité ?

Enseignant-chercheur et spé- cialiste du phyto et zooplancton, maintenant à la retraite, j'ai voué ma carrière à la recherche sur le plancton. Ce patrimoine naturel commun est vieux de plus de 3,5 milliards d'années et a survécu à tous les cataclysmes. Animal ou végétal, il rassemble d'innom- brables organismes aquatiques errant dans les eaux de notre planète bleue. Le plancton est la partie intime et invisible de la plus grande biodiversité du monde.

Qu'est ce que le plancton ?

Le plancton, c'est le parent pauvre de la biodiversité.

Guillaume Gélinaud, Conservateur de la Réserve des Marais de Séné.



Quelle est votre mission et votre rôle par rapport à la biodiversité ?

Protéger pour partager résu- me assez bien la mission d'une réserve naturelle. Protéger, parce que l'on a dans les marais de Séné un patrimoine naturel remarquable et fragile, dont la préservation implique la gestion des milieux mais aussi des contraintes sur certaines activi- tés humaines. La notion de partage est également essentielle car il s'agit de préserver un patrimoine commun, de le faire connaître, et de le transmettre aux générations futures.

Comment peut-on savoir qu'une espèce est en danger ?

Les études et inventaires menés par les scientifiques, professionnels ou bénévoles, permettent de connaître

Benjamin Bottner, Chargé de Mission "Espèces invasives" à l'Institut d'Aménagement de la Vilaine.



Quelle est votre mission et votre rôle par rapport à la biodiversité ?

Je suis en charge de la problématique "Espèces Inva- sives" sur le bassin de la Vilaine. L'objectif est de recenser et de mener des campagnes de gestion d'es- pèces invasives. Par leur comportement, ces espèces contribuent à l'érosion de la biodiversité, même si le premier responsable reste l'homme (pollution, modifi- cation et exploitation des milieux, etc.). En gérant ces espèces, on cherche à protéger au mieux les espèces locales et les milieux naturels.

Qu'est ce qui caractérise une espèce invasive ?

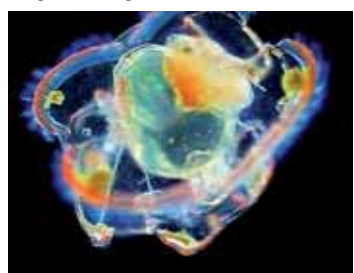
C'est une espèce exotique et envahissante. Importée sur une zone géographique où elle n'était pas présen-



mais il est essentiel à l'humanité. Ce terme de planct- on, correspond à un terme générique pour désigner des algues et des animaux microscopiques. Il constitue le premier maillon de la chaîne alimentaire et ces êtres sont souvent formés d'une seule cellule, dans laquelle sont réunies toutes les fonctions : respiration, photo- synthèse, assimilation et reproduction.

Quel rôle joue le plancton dans le Golfe du Morbihan ?

La spécificité du Golfe du Morbihan, comme de l'en- semble du littoral breton est due à sa géographie, véri- table laboratoire à ciel ouvert. Grâce aux courants continentaux, les eaux estuariennes partent bien au- delà des espaces côtiers. Ils alimentent le large, voire le grand large, et enrichissent l'ensemble des réseaux trophiques. Les choix d'aména- gement de notre littoral influent sur l'écologie des mers et leurs conséquences peuvent devenir irréversibles sur la pyramide de la vie marine.



Larve d'oursin.

la répartition géographique des espèces et leur abon- dance dans le Golfe. Combinés aux résultats d'études menées ailleurs, ils aident à préciser la rareté des espèces et l'évolution des effectifs dans le temps en France ou en Europe. On considère qu'une espèce est d'autant plus en danger qu'elle est localisée et en déclin.

Pourquoi bague-t-on certaines espèces d'oiseaux dans le Golfe du Morbihan ? Les oiseaux sont les animaux les plus étudiés, dans le Golfe comme ailleurs. Ils sont dénombrés réguliè- rement depuis les années 1960 pour certains.



Avocette élégante.

Mais les oiseaux étant mobiles, les changements d'abondance constatés dans le Golfe peuvent être liés à des déplacements. Le baguage per- met de reconnaître chaque individu, de le suivre dans ses migrations grâce aux réseaux d'observateurs en Europe, et de connaître sa fidélité au Golfe ou sa sur- vie. C'est un outil indispensable pour comprendre et expliquer les évolutions d'effectifs dans le Golfe.

te, cette espèce prolifère durablement et occasionne généralement des impacts sur les milieux, les espèces locales, mais aussi les activités humaines.

Notre territoire est-il atteint par la présence de telles espèces ?

Bien sûr. En ce qui concerne les espèces végétales, on nommera la Jussie (*Ludwigia grandiflora*), très enva- hissante dans les milieux aquatiques ou le Baccharis (*Baccharis halimifolia*), arbuste résistant à la salinité que l'on retrouve souvent dans les marais et les cam- pings de bord de mer ! Pour les animaux, on citera l'in- contournable ragondin (*Myocastor coypus*) qui occa- sionne des dégâts sur les berges des cours d'eau et des canaux, tout comme l'écre- visse de Louisiane (*Procam- barus clarkii*) dont l'appétit insatiable et la forte prolifé- ration font craindre le pire pour la flore et la faune aquatique locale.



Jussie.

Hélas, on pourrait en citer bien d'autres, déjà présentes sur notre territoire ou sur le point d'y arriver !

Actualités

Partenaire du Projet de recherche DIVA-Corridor

Le projet de Parc Naturel Régional est un partne- raire de DIVA-Corridor qui réunit plusieurs labora- toires de recherche dont l'INRA, le CNRS, l'Univer- sité de Rennes 1, l'Université de Nantes.

L'équipe de recherche comprend des écologues, des juristes, des géographes et des agronomes. Le thème de DIVA-corridor est en lien avec la Trame verte et bleue, mesure phare du Grenelle de l'Environnement qui porte l'ambition d'enrayer le déclin de la biodiversité au travers de la préser- vation et de la restauration des continuités éco- logiques.

Il s'agit pour le projet de PNR de contribuer à pro- duire des méthodes de caractérisation des conti- nuités biologiques et de tester leur fonctionne- ment afin de mieux comprendre comment les espèces les utilisent.

Pêcheurs à pied, à vos réglottes !

Les grandes marées attirent toujours plus de monde. Le SIAGM, opérateur Natura 2000 en Rivière de Pénérf et porteur du projet de Parc Naturel Régional a réalisé le 21 août 2009 un comptage des pêcheurs à pied sur le littoral de Damgan par survol aérien. Ce ne sont pas moins de 5 810 pêcheurs qui ont été dénombrés : 5 050 de Kervoyal à Pénérf et 760 de Banastère à la pointe de Penvis. Une très forte fréquentation qui, associée à de mauvaises pratiques de pêche, met à mal l'équilibre fragile qui assure la richesse de l'estran.

La commune de Damgan a initié cette année, avec le soutien du projet de Parc, une campagne de sensibilisation aux bonnes pratiques de la pêche à pied par la pose de panneaux d'informa- tion et la distribution d'une réglotte de terrain aux pêcheurs. Ce projet pilote a convaincu nombre de communes littorales concernées par la même problématique, et devrait être reconduit prochainement à l'échelle du Golfe.

www.golfe-morbihan.fr